

Le journal de

Laval Agglomération

N°24 ■ Été 2014

www.agglo-laval.fr



François Zocchetto

« Faire valoir nos atouts »

Cadre de vie

La vidéo protection dans les TUL

C'est l'été

Sorties, découvertes,
spectacles, croisières



AHULLÉ

02 43 68 90 65
mairie.ahuillé@orange.fr
www.mairie-ahuille.com

ARGENTRÉ

02 43 37 30 21
mairie@argentre.fr
www.argentre.fr

BONCHAMP

02 43 90 31 88
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr
www.mairie-bonchampleslaval.fr

CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

CHANGÉ

02 43 53 20 82
mairie.change@mairie-change.fr
www.change53.fr

ENTRAMMES

02 43 98 00 25
accueil@mairie-entrammes.fr
www.entrammes.mairie53.fr

FORCÉ

02 43 53 30 72
mairie.force@wanadoo.fr
www.mairie-force53.fr

LA CHAPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73
mairie.chapelleanthenaise@orange.fr
www.lachapelleanthenaise.mairie53.fr

LAVAL

02 43 49 46 28
mairie@laval.fr
www.laval.fr

L'HUISSERIE

02 43 91 48 20
mairie.de.lhuisserie@wanadoo.fr
www.lhuisserie.fr

LOUVERNÉ

02 43 01 10 08
louverne.mairie@wanadoo.fr

LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94
mairie.louvigne@wanadoo.fr

MONTFLOURS

02 43 02 53 39
mairie.montfleurs@orange.fr
www.montfleurs.mairie53.fr

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
www.montignelebrillant.mairie53.fr

NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22
nuillesurvicoin@wanadoo.fr
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57
mairie.parnesurroc@wanadoo.fr
www.parne-sur-roc.fr

SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27
accueil@ville-saint-berthevin.fr
www.saint-berthevin.fr

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr

Sommaire

p.3 à 7



Dossier : François Zocchetto
et le conseil communautaire

p.8-9



En direct
des communes

p.10 à 13



Ça fait l'actu

p.14



Zoom : Chantier d'avenir
au service des communes

p.15



Des visages :
Martine Laruaz

p.16



Découverte : si on
essayait le golf

p.17-19



Les rendez-vous
de l'été

Le journal de Laval Agglomération trimestriel d'informations édité par Laval Agglomération à 50 000 exemplaires.
Directeur de la publication : Marcel Thomas • Rédaction : Jacques Bonnet, Alban Desile • Crédits photos : Laval Agglomération, Laval Développement, Laval Tourisme, Eon Reality, J-Yves Guyard, Patrice Michel, Kevin Rouschause
Ville de Laval, Jacques Bonnet, Alban Desile, DR, Thales, Sogeval • Mise en page : Mediapilote • Impression :
Imaye graphic • Distribution : La Poste et Partage • Laval Agglomération : 1, place du Général-Ferrié - Laval •
Tél. : 02 43 49 46 47 • Fax : 02 43 49 46 50 • www.agglo-laval.fr • Courriel : lejournaldagglo-laval.fr



Les missions et le fonctionnement de Laval Agglomération

Pour la première fois, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les électeurs ont désigné en même temps, et avec le même bulletin de vote, leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires, c'est-à-dire les élus qui représentent leur commune au conseil communautaire de Laval Agglomération.

Pour les autres communes, c'est un vote du conseil municipal qui a désigné le représentant de la commune à l'agglomération. Le nouveau conseil communautaire, lors de sa première réunion, a choisi pour président, François Zocchetto, nouveau maire de Laval.

Le président de Laval Agglomération répond à nos questions sur le développement du territoire et sur les atouts dont nous disposons. Il fait aussi le point sur les dossiers prioritaires (pages 4 et 5).

Nous rappelons également comment fonctionne l'agglomération et quelles sont ses compétences et missions (pages 6 et 7).



L'essentiel des services est réuni au nouveau siège de Laval Agglomération, aménagé dans les anciens locaux militaires du quartier Ferrié (accès par la rue de la Gaucherie).



François Zocchetto : « Priorité au développement économique et à l'emploi »

Adopter une culture d'objectifs et de résultats, renforcer l'efficacité de l'action publique, faire bénéficier les communes de moyens nouveaux : François Zocchetto, président de Laval Agglomération, donne le ton du mandat, fixe ses priorités et apporte un regard neuf sur les grands projets du territoire.

Vous avez été élu Président de Laval Agglo le 25 avril dernier. Comment abordez-vous cette nouvelle fonction ?

Pour la première fois, nos concitoyens ont choisi les élus communautaires au suffrage direct. C'est une grande nouveauté. Pour moi, cela va dans le sens de l'histoire, car l'intercommunalité est aujourd'hui un acteur incontournable de l'aménagement du territoire. Nous sommes passés d'une collectivité de gestion à une collectivité de projets.

Je pense d'ailleurs que les prochaines

« Nous sommes passés d'une collectivité de gestion à une collectivité de projets. »

évolutions législatives concernant les collectivités locales vont renforcer encore les compétences de notre institution. Depuis mon entrée au conseil municipal de Laval, j'ai ainsi participé à toutes les

évolutions de notre intercommunalité, ce long chemin n'est pas terminé, il m'incombe aujourd'hui d'en assurer la présidence. Si des différences légitimes existent entre les élus, je souhaite que nous continuions à en faire une richesse. C'est donc avec enthousiasme, que j'aborde ce début de mandat.

Quel mode de gouvernance souhaitez-vous installer ?

La loi a modifié le nombre d'élus communautaires et par voie de conséquence le nombre de vice-présidents. Nous en avons 15 aujourd'hui contre 27 au préalable.

Des vice-présidents en nombre inférieur mais avec des attributions plus larges. Une des conséquences c'est que le budget global pour les indemnités des élus sera en baisse de plus de 60 000 € par rapport au mandat précédent.

De plus, étant parlementaire, j'ai décidé de ne pas percevoir d'indemnité de président. Par ailleurs, cette nouvelle situation fait que les 20 maires de l'agglomération ne sont plus systématique-

« Faire bénéficier les communes, en particulier les plus petites, de moyens nouveaux. »



ment vice-président ; c'est pourquoi j'ai instauré la conférence des maires. Cette instance informelle permet à tous les maires de se retrouver et d'échanger sur

les principaux dossiers de l'agglomération et de leur commune.

Vous avez évoqué dans la presse votre souhait d'engager une réflexion sur la mutualisation des services. Ou en êtes-vous ?

Je souhaite effectivement travailler sur la mutualisation afin de renforcer l'efficacité de l'action publique et adopter une culture d'objectifs et de résultats.

Cette mutualisation concerne principa-

et financeurs importants des ZAC du quartier Ferrié et de la gare.

Je me réjouis bien entendu du souhait du Conseil général d'avancer vite sur l'implantation de l'Espace Mayenne. Cet équipement bénéficiera à tous les habitants de notre agglomération et renforcera indéniablement l'attractivité de la Mayenne. Autant de projets indispensables. Je suis déterminé à les mettre en œuvre rapidement.

« Nous devons engager une véritable stratégie de marque territoriale. »

lement les services de l'agglomération et de la ville de Laval. Mais cette nouvelle culture administrative permettra de faire bénéficier toutes les communes, en particulier les plus petites, de moyens nouveaux. On peut raisonnablement les aider dans une politique d'achats plus globale favorisant la baisse des coûts, l'instruction des permis de construire, l'assistance pour les marchés publics...

Bref, nous devons adapter notre administration aux nouvelles contraintes. J'ai demandé à des élus de la ville et de l'agglomération d'engager ce projet et les agents y seront évidemment associés le moment venu.

De nombreux projets et dossiers sont portés ou accompagnés par l'agglomération, quels sont vos priorités ?

La priorité reste pour moi le développement économique et donc l'emploi. Notre territoire a de nombreux atouts, de très belles entreprises qui malgré la crise conservent une activité positive.

Nous devons néanmoins être à l'écoute des secteurs plus fragiles. Notre rôle d'aménageur du territoire passe par la gestion de parcs d'activités d'intérêt communautaire. Nous devons les rendre encore plus attractifs.

L'agence de développement économique doit aussi intensifier son travail d'accompagnement mais aussi de prospection de nouvelles activités économiques. Nous sommes également l'un des acteurs

Qu'en est-t-il du Centre de la réalité virtuelle ?

En prenant mes fonctions, et sans esprit de polémique, j'ai souhaité que nous nous interrogeons sur la pertinence de son implantation sur le site du 42^{ème}.

Historiquement, cela avait été envisagé à la technopole, ce qui de mon point de vue avait le mérite de mettre en synergie sur le même site, les écoles d'ingénieurs, la formation, les centres de recherche, des entreprises... tout ceci dans un esprit collaboratif de type cluster. C'est la Région qui est maître d'ouvrage, mais Laval Agglomération est un co-financeur important.

C'est pourquoi, face à un tel investissement, au demeurant nécessaire pour notre territoire, j'ai souhaité que l'on s'accorde un temps de réflexion.



J'ai d'ailleurs rencontré très récemment le Président de la Région à ce sujet.

Que manque-t-il à l'agglomération de Laval pour relever les nombreux défis d'avenir ?

Nous avons de nombreux atouts, mais peut-être faut-il plus et mieux le faire savoir. Je souhaite que l'Office de tourisme communautaire renforce ses missions d'accompagnement des professionnels et des prestataires ; notre agence de développement économique, qui travaille bien, doit renforcer encore ses missions de prospection... Et je pense enfin que nous devons travailler sur notre identité, nos outils de communication et engager une véritable stratégie de marque territoriale. ■



Notre territoire a de nombreux atouts, de très belles entreprises qui malgré la crise conservent une activité positive.



Les visages de Laval Agglomération

Le président de Laval Agglomération est entouré de 15 vice-présidents délégués



6^e vice-président
Xavier Dubourg (Laval)
Innovation et enseignement supérieur



7^e vice-président
Denis Mouchel (Changé)
Aménagements et transports



8^e vice-président
Michel Peigner (Montigné-le-Brillant)
Politique de l'habitat



9^e vice-président
Alain Guinoiseau (Laval)
Tourisme



10^e vice-président
Jean-Marc Bouhours (L'Huisserie)
Personnel et administration générale

66 conseillers communautaires

Ils étaient précédemment 91. C'est la loi qui a réduit le nombre de sièges attribué à chaque commune, en fonction du nombre d'habitants, soit :

32 pour Laval, 4 pour Saint-Berthevin, Bonchamp-lès-Laval, Changé, 3 pour L'Huisserie, Louverné, 2 pour Argentré, Entrammes, 1 pour Ahuillé, Châlons-du-Maine, La Chapelle-Anthenaise, Forcé, Louvigné, Montflours, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Parné-sur-Roc, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne, Soulgé-sur-Ouette.

Les compétences

Laval Agglomération, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), exerce, au nom des communes membres, les compétences définies par ses statuts.

Quand une compétence est transférée à l'intercommunalité, les communes en sont dessaisies. La distinction entre les services ou les équipements déclarés d'intérêt communautaire (une zone industrielle, le stade Le Basser, le théâtre de Laval) et ceux qui restent communaux (une zone artisanale, un gymnase, une salle des fêtes) permet d'identifier le niveau le mieux placé, l'agglomération ou la commune, pour agir efficacement.

Laval Agglomération exerce trois types de compétences :

- obligatoires (définies par la loi) : développement économique, aménagement du territoire, habitat, politique de la ville,
- « optionnelles » (choisies sur une liste définie par la loi) : voirie d'intérêt communautaire et pistes cyclables, environnement et cadre de vie, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- facultatives (que les communes ont décidé de lui transférer) : enseignement supérieur et recherche, formation et apprentissage, tourisme, espaces verts d'intérêt communautaire, technologies de l'information et de la communication, incendie et secours (avec le Département), Gens du voyage, foire de Laval, hippisme, etc.

La gouvernance

Le conseil communautaire : composé des 66 élus représentant les communes, il se réunit en séance publique (à l'hôtel de ville de Laval). Il débat et décide des grandes orientations et des actions à mener.

Le bureau communautaire : à partir des orientations et décisions du conseil, le bureau, composé du président et de 15 vice-présidents (maximum autorisé par la loi), prend les décisions courantes de la vie de l'agglomération. Ses séances ne sont pas ouvertes au public.

Les commissions permanentes : elles préparent les projets et les dossiers soumis au conseil communautaire. Chaque commission est composée à la fois de conseillers communautaires et de conseillers municipaux des différentes communes pour renforcer les liens entre communes et agglomération. Les commissions :

- 1 - économie, emploi, cohésion sociale
- 2 - innovation, enseignement supérieur
- 3 - services supports (finances, ressources humaines, administration, affaires juridiques, foncier, SIG)
- 4 - sports, culture, tourisme
- 5 - aménagement
- 6 - habitat
- 7 - environnement



1^{er} vice-président
Yannick Borde (St-Berthevin)
Développement économique et zones d'activités



2^e vice-président
Christian Lefort (Argentré)
Sports et culture



3^e vice-président
Samia Soultani-Vigneron (Laval)
Emploi, cohésion sociale, programme de rénovation urbaine



4^e vice-président
Gwénaél Poisson (Bonchamp-lès-Laval)
Cadre de vie et relations avec les partenaires institutionnels de l'habitat



5^e vice-président
Didier Marquet (Entrammes)
Plan de déplacements urbains et aménagements cyclables



11^e vice-président
Marcel Blanchet (Saint-Germain-le-Fouilloux)
Monde rural et espace naturel



12^e vice-président
Bruno Maurin (Laval)
Environnement et gestion des déchets



13^e vice-président
Alain Boisbouvier (Louverné)
Ressources, finances, contrôle de gestion, affaires juridiques, foncier



14^e vice-président
Jean Brault (La Chapelle-Anthénaise)
Recherche et nouvelles technologies



15^e vice-président
Bruno de Lavenère-Lussan (Laval)
Commission d'appel d'offres

La conférence des maires

Toutes les communes ne pouvant plus être représentées au bureau communautaire, cette nouvelle instance réunit les maires des 20 communes de l'agglomération. Les maires peuvent y exprimer des demandes collectives, être informés des solutions proposées, suivre l'activité de Laval Agglomération, l'avancement des projets, etc.

Cette conférence aura également à définir les grandes orientations intercommunales, et notamment à orienter le futur Projet de territoire et à envisager, si nécessaire, l'extension des compétences de l'agglomération.

Les structures périphériques

Des membres du conseil communautaire sont désignés pour représenter l'agglomération dans tous les organismes et structures avec lesquels elle a des liens de travail ou de responsabilités. Qu'il s'agisse de syndicats mixtes, d'entreprises exerçant une délégation de service public ou d'associations. Certaines structures sont liées à Laval Agglomération et appliquent sa politique. Par exemple :

- le syndicat mixte du SCOT (schéma de cohérence territoriale), avec le Pays de Loiron,
- le syndicat mixte du parc de développement économique Laval Mayenne (parc d'Argentré), avec le Conseil général,
- le syndicat mixte de l'apprentissage en Mayenne (CFA des Villes de la Mayenne),
- les Transports urbains lavallois (Tul et Véli'tul),
- Laval THD, pour le déploiement de la fibre optique,
- Laval Développement, l'agence de développement économique,
- Laval Tourisme, l'office de tourisme du Pays de Laval,
- Laval Mayenne Technopole (avec le Conseil général).

De nature différente, le Conseil de développement est un espace de débat qui réunit 60 personnes représentatives de la société civile.

Les services

La communauté d'agglomération exerce ses compétences et met en œuvre ses projets avec sa propre administration, constituée d'agents recrutés ou transférés par les communes. Communes et agglomération peuvent également partager leurs services pour optimiser les moyens disponibles ou réaliser des économies d'échelle. Laval Agglomération emploie 160 agents titulaires et 16 non titulaires.



DEUX PONTS RESTAURÉS Le pont médiéval de Forcé



Après un an et demi de travaux, souvent interrompus à cause des intempéries, le vieux pont de Forcé a retrouvé sa splendeur d'antan. Construit à l'époque médiévale sur le passage de la voie d'origine romaine qui reliait Laval à Tours, l'ouvrage permettait alors d'enjamber la Jouanne, qui fut ensuite déviée.

L'édifice n'avait sans doute jamais été rénové depuis le XVIII^e siècle, date de la construction du deuxième pont toujours en service. Référencé dans le dictionnaire de l'abbé Angot, le vieux pont est toujours utilisé, notamment pour accéder à la salle des fêtes. La commune a engagé sa réhabilitation pour améliorer la sécurité et valoriser le patrimoine local.

La rénovation s'est inspirée pour partie d'une gravure ancienne, et l'ouvrage a conservé son aspect médiéval. Les trois arches, en partie couvertes, ont été entièrement dégagées. Les voûtes ont été renforcées et les parements restaurés. La construction de parapets a permis d'élargir la voie d'une dizaine de centimètres. Un bassin d'agrément a été creusé pour rappeler l'ancien lit de la Jouanne.

Les travaux ont été réalisés par l'association d'insertion lavalloise Génie (Gestion des espaces naturels pour l'insertion et l'emploi). Coût des travaux : 260 130 € TTC, avec une aide de Laval Agglomération (37 825 €).

Le pont de l'Orvillette à Parné-sur-Roc

Un an de travaux et les mêmes aléas climatiques pour que le pont de l'Orvillette à Parné-sur-Roc fasse peau neuve. Principalement utilisé par les agriculteurs et randonneurs, l'ouvrage donnait des signes de faiblesse depuis quelque temps. L'architecte Anthony Morin (Parné-sur-Roc) et l'entreprise Prévosto (Laval) ont été chargés de la rénovation. La maçonnerie a été entièrement refaite, et la chaussée renforcée. Des garde-corps métalliques ont été installés pour améliorer la sécurité. Le pont peut désormais supporter une charge de six tonnes. Le coût total des travaux s'élève à 100 000 €, financé en totalité par le Syndicat de bassin de l'Ouette.



AHUILLÉ

Station d'épuration

Retardée par le choix d'un nouveau site, la construction de la nouvelle station d'épuration a commencé en juin. Le chantier durera un an.

ARGENTRÉ

Nouveaux équipements publics

Dominant le plan d'eau et le parc de loisirs, le nouveau complexe public réunissant salle polyvalente, restaurant scolaire et accueil de loisirs est en bonne voie. La restauration scolaire devrait être prête pour la prochaine rentrée, la salle de loisirs un peu plus tard. Le coût global actualisé est de l'ordre de 4,5 M€.

BONCHAMP

Portes automatiques aux Angenaises

Pour être plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, le centre culturel Les Angenaises dispose maintenant de portes automatiques. Un dispositif semblable équipe déjà la mairie.

ENTRAMMES

La station d'épuration en service

Construite au plus près de l'ancien équipement, la nouvelle station d'épuration de la commune est en service. Les derniers travaux ont concerné les abords : voirie d'accès et de service, engazonnement et plantations. La nouvelle station d'une capacité de traitement de 2 200 équivalents habitants a été inaugurée le 22 juin dernier.

L'HUISSERIE

Déchetterie intercommunale

En mai dernier, la déchetterie intercommunale a été agrandie et réaménagée pour offrir un meilleur service aux usagers : conteneurs d'apport volontaire installés sur une dalle béton à l'entrée du site, renforcement de l'éclairage, réorganisation et sécurisation de la zone de récupération des produits dangereux (huiles, appareils électroménagers, etc.). La zone de broyage, qui fonctionnait occasionnellement sur le parking, a été intégrée à la déchetterie.

SOULGÉ-SUR-OUETTE

Enfouissement des réseaux

De février à avril, des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications ont été réalisés rue de Beausoleil. Les fils ont été enterrés sur environ 300 mètres. Des alvéoles sont prévues pour passer la fibre optique et le téléphone jusqu'au futur lotissement.



Changé soigne son cadre de vie



Depuis 2008, la commune de Changé conduit un programme d'aménagement de circulations douces, suivant le schéma directeur des déplacements. En avril, deux nouvelles pistes cyclo-piétonnes sont venues s'ajouter aux 6 600 mètres de voies douces déjà créées sur la commune. Longue de 609 mètres, la première piste, avec éclairage public LED et aménagements paysagers, relie le boulevard des Landes au pont de Pritz.

En lien avec la réflexion engagée par le Conseil Général sur les aménagements des abords du Pont de Pritz, un plateau sera réalisé plus tard à l'intersection (giratoire) avec les rues de la Batellerie et Fabre d'Eglantine.

Dans cette dernière rue, la commune a engagé des aménagements paysagers au début de l'année. La végétation

vieillissante, qui gênait la visibilité aux intersections et diminuait l'efficacité de l'éclairage public, a été remplacée par des végétaux à moyen développement, des vivaces et des arbres longilignes. Ces travaux ont été l'occasion de mettre aux normes d'accessibilité les arrêts des TUL.

La seconde piste cyclo-piétonne a été aménagée sur la voie communale qui relie l'agglomération au golf. Fermée depuis juillet 2013 en raison du chantier de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), la route a fait peau neuve, après un accord conclu avec l'entreprise Eiffage. De plus en plus fréquentée en raison du développement du secteur du golf, la voie est désormais sécurisée pour les piétons et cyclistes. Des végétaux ont été plantés, et des clôtures installées.

Louverné, du neuf dans le centre



La première pierre de l'immeuble Les Roselières a été symboliquement posée le 15 mai dernier. À l'angle de la rue Nationale et de la rue du Lavoir, le bâtiment construit par Meduane Habitat abritera huit logements locatifs sociaux (un T2, six T3, un T4), ainsi que, au rez-de-chaussée, deux commerces de 83 m² et 40 m².

L'opération inclut également la réhabilitation d'une maison ancienne de qualité (T5) jouxtant le projet. Un parking réservé aux locataires sera aménagé à l'arrière du bâtiment neuf. Tous les appartements situés aux étages disposeront d'un grand balcon.

Ce programme constitue la première étape de dynamisation et de densification du centre bourg. Sa livraison est programmée pour mars 2015.



Pour plus de sécurité dans les bus

« La mise en place de la vidéo protection est très attendue » ont estimé les élus de Laval Agglomération, lors du dernier conseil communautaire. Après plusieurs incidents survenus ces derniers mois, la collectivité a engagé cette action pour améliorer la sécurité dans les bus et lutter contre les incivilités. « Le bus est un espace collectif où tous les publics se côtoient. Il est important que chacun s'y sente bien et ne soit pas perturbé », souligne Frédéric Devineau, le directeur des TUL.

> VIDÉO PROTECTION - Les 64 bus du réseau des TUL (les premiers dès juillet) seront prochainement équipés d'un sys-

tème de vidéo protection. Ce dispositif enregistre les images qui, en cas d'incidents ou de plaintes, sont consultables sur demande par les forces de l'ordre et la justice : « Le but est de prévenir les incidents en mettant fin au sentiment d'impunité des auteurs de troubles ».

> PRÉSENCE HUMAINE RENFORCÉE

- La vidéo protection est complétée par un renforcement de la présence humaine dans les bus. Les TUL ont recruté un vérificateur de titres de transport supplémentaire et les équipes de terrain ont été consolidées. Les agents du Groupement local d'employeurs d'agents de médiation (GLEAM) interviendront plus fréquemment

sur le réseau : « Leur présence est rassurante et jouent un rôle essentiel dans le respect des règles de citoyenneté ». Le partenariat avec les forces de l'ordre a été renforcé.

> ÉCLAIRAGE AMÉLIORÉ - L'éclairage de certains arrêts de bus, et plus généralement la configuration des lieux (éloignement du point d'arrêt par rapport aux habitations par exemple) jouent aussi dans le sentiment de sécurité : « Nous avons recensé les sites concernés. Des aménagements seront réalisés par Laval Agglomération pour améliorer la situation » annonce le directeur des TUL.

Collecte des déchets, des horaires modifiés

La mise en place de la nouvelle collecte des déchets, avec la généralisation de la collecte en porte à porte des papiers et flaconnages, a conduit aux résultats attendus :

- forte augmentation du tonnage de déchets recyclables,
- réduction tout aussi spectaculaire des déchets ménagers à enfouir.

Ces résultats, joints aux efforts de gestion, ont permis de réduire la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour poursuivre les investissements nécessaires (conteneurs enterrés, entretien des déchetteries existantes et construction d'une nouvelle déchetterie pour les habitants d'Entrammes, Parné-sur-Roc et

Forcé), la maîtrise des coûts reste un impératif. C'est ce qui a conduit à optimiser l'organisation des collectes pour tenir compte de l'évolution des tonnages respectifs de déchets ménagers et déchets recyclables.

Ces changements sont effectifs depuis le 12 mai dernier. 48 des 53 secteurs de collecte conservent la même demi-journée hebdomadaire de passage, avec une légère modification des horaires. Seuls cinq secteurs, qui ont fait l'objet d'une information spécifique, ont changé de jours de collecte : le Millénium à Saint-Berthevin, la ZI du Ribay et Montauciel à Louverné, et Niaffles, sur Changé et Louverné.

Renseignements : 02 53 74 11 10.

➔ Enchères sur le web

Comme le font d'autres collectivités, Laval Agglomération met en vente aux enchères sur Internet des mobiliers ou équipements remplacés. Plusieurs ventes sont prévues dans l'année sur :

www.webencheres.com

➔ Payer en ligne

Location des salles de la Blancherie, achat de bois de chauffage au bois à l'Huisserie ou paiement de loyers immobiliers : vous pouvez désormais effectuer en ligne vos paiements à Laval Agglomération en utilisant le titre payable par Internet (TIPI). Ce site national de paiement offre toutes les garanties de sécurité ; les modalités d'utilisation sont expliquées avec chaque facture émise par l'agglomération.

Plus beau, le camping de Coupeau !

Le camping de Coupeau, balcon sur la vallée du Vicoin à Saint-Berthevin, connaît ces dernières années une forte progression de sa fréquentation. Et la proximité du chantier LGV a permis d'augmenter le nombre de nuitées en dehors de la saison estivale. Le taux d'occupation est de plus de 65%, dépassant les 85% en juillet et août.

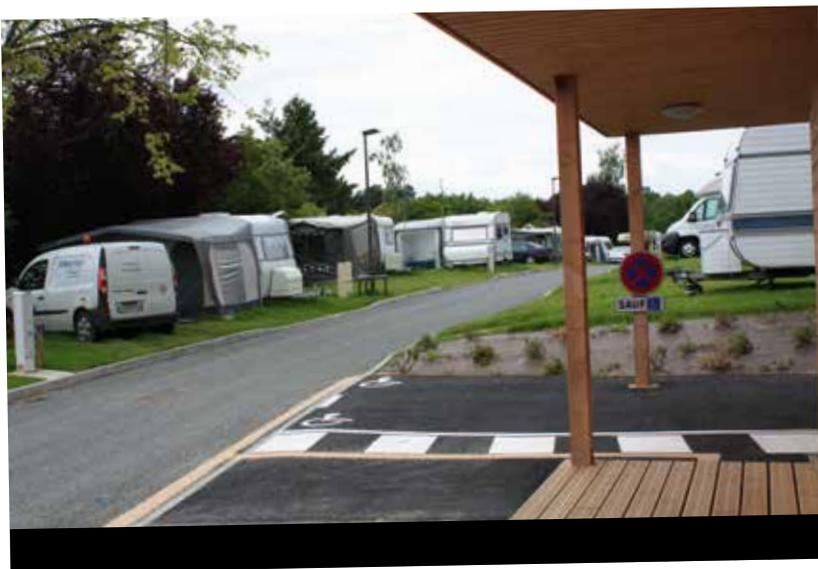
Pour maintenir l'attractivité de son unique camping et confirmer son classement 2 étoiles nouvelles normes, Laval Agglomération, propriétaire du site, et Laval Tourisme, gestionnaire, ont engagé un important programme de travaux avec un double objectif :

- moderniser les équipements avec construction d'un bâtiment d'accueil, réfection du bloc sanitaire, équipement en eau et électricité de chacun des 22 emplacements. Ces travaux ont été achevés pour la saison estivale,
- agrandir le camping de dix emplacements supplémentaires, avec un second bloc sanitaire. L'hiver très pluvieux a empêché la réalisation des terrassements. Les travaux reprendront après l'été.

Ce chantier a aussi pour objet d'assurer l'accessibilité complète du camping pour les personnes à mobilité réduite.

Camping-cars : 17/20

À Saint-Jean-sur-Mayenne, entre la Mayenne et l'Ernée, l'aire de camping-car, créée il y a trois ans, est elle aussi de plus en plus fréquentée. Les clubs de camping-caristes lui accordent un 17/20. Sa capacité d'accueil a été doublée en 2013, passant à 32 emplacements avec eau et électricité.



La Blancherie, de l'accueil de loisirs à une maison de la nature

Depuis l'application de la réforme des rythmes scolaires (avec l'école le mercredi matin) en septembre 2013, la fréquentation de l'accueil de loisirs n'a cessé de diminuer le mercredi après-midi, ce que l'on pouvait craindre, mais également pendant les vacances scolaires.

Cette forte diminution désorganise l'accueil et les activités du centre, allant à l'encontre de l'intérêt de l'enfant. C'est pourquoi, la conférence des maires de l'agglomération (lire pages 7) a proposé la fermeture de l'accueil de loisirs de la Blancherie. Cette fermeture interviendra le 1^{er} septembre prochain, à la fin des activités de l'accueil de loisirs d'été. Les

familles en ont été informées dès le début du mois de juin.

Ce n'est pas la fin de la Blancherie, site privilégié, situé en plein cœur du bois de l'Huisserie dans un environnement naturel, aux portes de la ville. François Zocchetto annonce en effet : « *Je souhaite développer les activités du Centre d'initiation à la nature (CIN) en favorisant l'accueil des groupes scolaires, des centres de loisirs des différentes communes de l'agglomération et du grand public. Cette perspective d'évolution du CIN pourrait se traduire par la création d'une maison de la nature et de l'environnement, vitrine de la politique d'éducation à la nature et à l'environnement de Laval Agglomération* ».

IUT, la recherche sur un plateau



Les locaux de l'ancien centre de recherches Asept (hygiène alimentaire) sont situés sur le campus universitaire, à proximité immédiate de l'IUT. Propriétaires de ces locaux, Laval Agglomération a souhaité les adapter pour qu'ils deviennent le plateau de recherche dont a besoin l'IUT pour accompagner son fort développement. Le plateau en cours d'aménagement accueillera des activités de recherche des départements Génie Biologique et Informatique de l'IUT.



Le cadeau d'anniversaire des Boucles de la Mayenne

Inscrite dans le calendrier de l'union cycliste internationale en catégorie 2.1, l'épreuve mayennaise peut désormais accueillir des équipes professionnelles évoluant en World Tour.

La plus importante course cycliste de la Mayenne devient ainsi l'une des épreuves majeures du grand ouest. À l'occasion des 40 ans des Boucles, cette consécration est pour Pierrick Guesné, président de Pégase organisation course cycliste (POCC) et son

peloton de dirigeants et de 300 bénévoles, « l'aboutissement d'un rêve, l'atteinte d'un objectif que nous poursuivons depuis plusieurs années ».

Prologue et arrivée finale à Laval, départ à Saint-Berthevin et arrivée à Bonchamp pour la deuxième étape, Laval Agglomération ne pouvait qu'être partenaire de ce spectacle sportif de très haut niveau, une nouvelle fois plébiscité par le public lavallois et mayennais.

Très Haut Débit : 13 000 foyers raccordables

Le réseau de fibre optique desservant le territoire de Laval Agglomération en Très Haut Débit numérique est déployé en fourreaux souterrains, mais aussi en réseau aérien, notamment dans les zones pavillonnaires. L'offre commerciale d'Orange, le premier fournisseur présent sur le réseau de l'agglomération, était auparavant accessible aux foyers raccordables au THD par

le réseau souterrain. Depuis février, l'accessibilité à l'offre commerciale est déployée pour les raccordements en aérien. Selon l'état du déploiement du réseau (qui sera complet fin 2017), ce sont donc 13 000 foyers qui peuvent accéder au THD pour Internet, la télévision et le téléphone. Pour vérifier votre éligibilité connectez-vous sur : www.lavaltreshautdebit.fr



C.Génial et c'est pas fini



Le comité Femmes et Sciences 53 dont l'action est coordonnée par le CCSTI* de Laval Agglomération s'attache à promouvoir l'image des sciences et techniques auprès des jeunes, les filles en particuliers. Avec Amanda Anwaya, Audrey Himmer

et Jérôme Roberge, élèves en terminale scientifique au lycée Douanier-Rousseau de Laval, le comité apporte la preuve par le plus bel exemple.

Après avoir gagné le concours régional « Faites de la science » et remporté un

premier prix en finale nationale des Olympiades de physique, nos « Drôles de dames de la physique » ont gagné la finale nationale du concours C.Génial, en mai dernier à Paris, devançant 114 autres candidats... Leur projet « Peut-on faire chanter une lame de microscope ? », mise en évidence moderne du phénomène de photoacoustique, avec des applications possibles en domotique, a su convaincre un jury de spécialistes.

Grâce à cette victoire, le trio lavallois représentera la France au concours Eucys, le plus prestigieux concours européen pour les jeunes scientifiques. Ce sera en septembre à Varsovie. Entre temps, les lycéennes auront eu un autre défi à relever : le Bac !

*Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Laval - Musée des Sciences.

3 questions à Yannick Borde



Délégué au développement économique et aux zones d'activités, en charge de la commission Emploi et développement économique.

On vient d'inaugurer deux sites industriels dans l'agglomération ?

Y.B. : Tous les deux sur la zone autoroutière, l'extension de Sogeval qui poursuit son développement à Laval et l'usine Bridor qui marque l'arrivée d'un groupe industriel important, avec des créations d'emplois au rythme annoncé. Ces investissements majeurs et les nouveaux entrepôts destinés à Salmson et à Mann+Hummel, illustrent notre attractivité. Il ne reste sur cette zone qu'un grand terrain qui peut représenter une opportunité d'extension pour une ou des entreprises présentes.

Qu'en est-il de la zone des Grands-Prés ?

Y.B. : Sur la partie concédée à Immo Concept, chacun peut constater que le parc tertiaire progresse rapidement en bordure de rocade nord. Sur le reste de la zone, même si on ne le voit pas forcément, la moitié des terrains est à ce jour vendue ou réservée ou en négociations. Il est vrai qu'en raison du contexte économique, les projets peuvent prendre un peu plus de temps. Mais le plus important est que nous continuons d'avancer et que, dans le même temps, notre tissu d'entreprises enracinées résiste plutôt bien, même si, pour certains secteurs, je pense par exemple aux entreprises artisanales, le contexte est différent.

Quelle est votre politique pour les zones d'activités ?

Y.B. : Avec le président François Zocchetto, nous avons défini trois axes importants. Le premier est la poursuite de la commercialisation de nos zones disponibles, avec un équilibre entre le site des Grands-Prés, pour les grands projets, et les zones à vocation plus artisanale sur les communes, de la deuxième couronne en particulier. Nous avons aussi une réflexion sur les zones plus anciennes, à commencer par celle des Touches, que l'on veut essayer de redynamiser en libérant des espaces pour de nouveaux projets. Et nous voulons que cela avance enfin sur le projet de parc de développement économique Laval-Mayenne à Argentré. À la faveur de la réinstallation du syndicat mixte Agglomération / Département, nous devons donner un nouveau souffle pour définir rapidement une ligne de conduite claire et un calendrier...



Eon Reality est arrivé

« **L**aval investit depuis 15 ans dans les technologies et formations de la Réalité Virtuelle, et nous ne connaissons pas d'autres endroits où l'on forme à la fois des masters et des doctorants dans ce domaine. De plus, le projet de la Cité de la réalité virtuelle constitue un environnement dans lequel nous souhaitons à terme nous intégrer et trouver des interactions. Voilà pourquoi nous avons privilégié Laval », explique Yann Froger qui dirige le projet lavallois d'Eon Reality.

Exposant remarqué du dernier salon Laval Virtual, la société (implantée près de Los Angeles et présente dans plusieurs pays dont l'Angleterre) développe et commercialise des solutions complètes de Réalité Virtuelle et Réalité Augmentée, y compris

des logiciels de création d'applications 3D interactives, des systèmes immersifs de visualisation et des services de développement de contenus.

Une première équipe de production est installée à Laval, dans un premier temps en zone industrielle Saint-Mélaine. Le site lavallois sera spécialisé dans la production de contenus « d'edutainment » : « Le ludo-éducatif, c'est du divertissement et de l'éducatif. Le divertissement peut paraître plus attrayant, c'est Hollywood, Disney... mais la maîtrise des contenus éducatifs a un potentiel de développement beaucoup plus important, avec des contenus 3D et de la virtualisation que tous les enseignants pourront utiliser », note M. Froger.

Laval Virtual, succès réel

128 exposants (106 en 2013, 83 en 2012) de plus en plus demandeurs d'espace, 4 900 visiteurs professionnels (500 de plus qu'en 2013) venus de plusieurs dizaines de pays... Malgré une fréquentation grand public – un peu – en baisse, le Laval Virtual 2014 restera comme un très bon cru. De ce salon, on retiendra quelques temps forts : le stand très remarqué d'Eon Reality (lire ci-contre) avec son cube immersif, les lunettes de Réalité Projective présentées par CastAR qui pourraient révolutionner la Réalité Virtuelle et la Réalité Augmentée, l'application Familink TV qui permet, selon que l'on porte des lunettes ou non, de regarder des images différentes sur un même écran, etc.



Côté organisation, plusieurs améliorations ont porté leurs fruits. L'extension sur la place de Hercé (1/3 de surface supplémentaire) a permis une circulation plus fluide dans les allées. La mise à disposition du Musée des Sciences pour les compétitions étudiantes, la programmation séparée des conférences techniques et professionnelles a facilité et valorisé les échanges. Le salon conforte aussi ses bases : le chiffre d'affaires exposants a presque doublé en deux ans.

Plus que jamais, Laval Virtual s'affirme comme l'un des rares salons de référence mondiale, pour les Réalités Virtuelle, Augmentée, Mixte, Internet et la 3D.

Pour revivre la 16^e édition en images :





Le Zoom



Chantier d'avenir : huit jeunes au service des communes

Les huit jeunes recrutés en emploi d'avenir et leur encadrant sur leur premier chantier à Louverné.

Un début d'après-midi au cimetière de Louverné. Vêtus d'un bleu de travail, Yonas, Destinée, Brian, Samir, Nicolas, Steeve, Wesley et Axel ne ménagent pas leurs efforts pour couper et déraciner les vieux arbustes qui longent l'entrée du site. Ensuite, pour remplacer la haie ils vont installer une balustrade métallique, puis ils aménageront des bordures dans les allées du cimetière. Ils rénoveront aussi l'intérieur de la salle des sports en posant un bardage en bois.

Âgés de 18 à 25 ans, ces huit jeunes ont été recrutés en emploi d'avenir par Laval Agglomération pour une durée d'un an. Leur mission ? Réaliser des travaux dans les communes. Philippe Raynière, qui a une longue expérience de formateur à son actif, a été chargé par Laval Agglomération d'encadrer cette opération baptisée Chantier d'avenir.

Après ce premier chantier à Louverné, ils sont intervenus à Changé (pose d'une bordure aux jardins familiaux, réaménagement d'un chemin pédestre), Nuillé-sur-Vicoin (travaux de peinture, plantations et rénovation d'un mur), Montigné-le-Brillant (construction d'un chalet en bois, rénovation d'un mur) ou encore Entrammes (rénovation des murs des thermes gallo-romains). À la rentrée de septembre, des chantiers sont programmés à Montigné-le-Brillant, Châlons-du-Maine, La Chapelle-Anthenaise, Parné-sur-Roc...

Nous avons choisi des jeunes très motivés

« L'objectif est de permettre à des jeunes peu ou pas diplômés d'acquérir une expérience professionnelle et de bénéficier d'un parcours d'insertion et de qualification », explique Frédéric Mellier, directeur du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Laval Agglomération. « Tout au long de leur contrat, nous allons mettre en œuvre des actions de formation qui leur permettront de s'insérer durablement dans le monde du travail. Certains vont construire un projet professionnel, d'autres feront des stages d'insertion en entreprise ou passeront le permis de conduire. »

Repérés par la Mission Locale, Pôle emploi, les Maisons de quartier ou le service de Prévention spécialisée, les jeunes ont passé un entretien avant d'être recrutés. « Nous avons choisi des jeunes très motivés qui ont besoin d'un vrai coup de pouce pour rebondir. La plupart d'entre eux n'ont jamais vraiment travaillé. Cette expérience d'un an va leur permettre de se familiariser avec le monde professionnel, le travail en équipe, le respect de la hiérarchie, le respect des horaires, etc. » souligne Frédéric Mellier.

« Acquérir une expérience »

Axel - 24 ans



« J'ai un CAP d'installateur en sanitaires. Après ma formation, j'ai effectué des missions d'intérim dans plusieurs secteurs d'activité. La Mission Locale m'a parlé de cet emploi d'avenir proposé par Laval Agglomération. J'ai passé un entretien d'embauche et j'ai été retenu. Ce contrat va me permettre d'acquérir une expérience et surtout de préparer l'avenir. Mon ambition est de créer ma propre entreprise dans le secteur du bâtiment. »

Nicolas - 23 ans



« J'habite Saint-Berthevin depuis quelques mois. Auparavant, j'ai travaillé par intermittence dans le secteur agricole à Sablé-sur-Sarthe. J'ai aussi effectué des missions d'intérim dans l'industrie. La Mission Locale m'a proposé cet emploi d'avenir au sein de Laval Agglomération. Pour moi, c'est l'occasion d'acquérir une expérience qualifiante dans le domaine qui m'intéresse : la peinture en bâtiment. »



Des visages



Dans son bureau, Martine Laruaz devant son tableau fétiche représentant des femmes africaines.

Martine Laruaz, entrepreneure responsable

De toutes les distinctions que Martine Laruaz a pu recevoir dans sa carrière de dirigeante d'entreprise, le prix « Entreprise responsable » des Pays de la Loire lors des trophées des Femmes de l'économie, est celui qui lui a fait le plus plaisir, « avec le prix national du Moniteur de la construction en 2010 », reconnaît-elle à demi-mot.

Dirigeante avec son époux du groupe Isore, spécialisé dans l'isolation par l'extérieur et la réhabilitation des collectifs privés et publics (30 M€ de chiffre d'affaires, 150 salariés), Martine Laruaz a fait du développement durable son cheval de bataille. Concilier la croissance économique, la responsabilité sociale et la protection environnementale est au cœur de son action. « *Le développement d'une entreprise doit se faire de manière non égoïste, c'est-à-dire dans le respect des personnes et de l'environnement* » souligne-t-elle.



Construit à Saint-Berthevin en 2007, le siège d'Isore Bâtiment a été le premier immeuble de bureaux à énergie positive des Pays de la Loire. L'isolation par l'extérieur, les bardages photovoltaïques, la pompe à chaleur réversible, le puits canadien et les brise-soleil orientables en font un modèle de bâtiment durable. « *Le respect de l'environnement fait partie de l'ADN de l'entreprise. Nous essayons d'être exemplaires dans la gestion des déchets. Nous encourageons aussi le covoiturage et l'utilisation du train pour les déplacements professionnels.* »

Sur le plan social, la sécurité et le bien-être des salariés font partie des priorités de l'entreprise. « *Chaque personne suit une formation au moins deux fois par an au sein d'Isore Performance, le centre de formation que nous avons créé en*

interne il y a deux ans. Le volume de formation représente actuellement 7 % de la masse salariale », détaille la dirigeante, qui s'attache de la même façon aux relations de confiance avec les clients et fournisseurs.

« Nous avons à cœur de promouvoir le territoire lavallois »

Celle qui a travaillé pendant 17 ans dans le groupe Ouest France (elle a débuté en tant que contrôleur de gestion pour finir présidente du directoire de Publihebdo) a un autre cheval de bataille : la diversité. En signant la Charte de la diversité le 3 décembre dernier à Nantes, l'entreprise s'est engagée à lutter contre toutes les formes de discrimination et à favoriser l'égalité des chances face à l'emploi. « *La diversité est une véritable chance pour une entreprise. Nous essayons de la promouvoir à tous les niveaux. À titre d'exemple, notre comité de direction regroupe quasiment autant de femmes que d'hommes. Les savoir-faire des seniors sont également valorisés au sein de notre centre de formation. Aujourd'hui, il est prouvé qu'une équipe diversifiée est beaucoup plus performante qu'une équipe homogène.* »

Fan d'opéra (Puccini, Verdi, Massenet), de peinture Renaissance et de séries TV anglaises ou américaines qu'elle regarde en VO (Downton Abbey, The Newsroom), Martine Laruaz s'investit dans la vie économique locale. Elle participe à Laval Développement depuis 2004, date à laquelle elle et son mari ont repris l'entreprise Rebulard Façade, devenue Isore Bâtiment. « *Nous avons à cœur de promouvoir le territoire lavallois auprès de tous nos clients.* » Son « *envie de servir le monde économique local* » l'a également encouragée à reprendre des études de Droit à distance pour être juge au tribunal de commerce. Un engagement entièrement bénévole.

Chevalier de la Légion d'honneur

Par décret du 18 avril 2014, la dirigeante du groupe Isore a été nommée Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Dans cette même « promotion de Pâques », trois autres Mayennais, le triple champion du monde de cycliste sur piste, François Pervis, la présidente de la Chambre d'agriculture Florence Désillière et le préfet Philippe Vignes.



Et si on essayait le golf !



On peut entrer à l'école de golf dès l'âge de 6 à 7 ans. Cette année, trois écoles élémentaires de Laval ont choisi d'inclure le golf dans leurs temps d'activités périscolaires.

L'association du golf public de Laval et de la Mayenne* met tout en œuvre pour accueillir de nouveaux joueurs. Pourquoi pas vous ?

Savez-vous que :

- le golf de Laval Agglomération est un golf public confié à une association sportive ouverte à tous. Elle compte environ 680 pratiquants et près de 400 adhérents,
- adhérer au club et jouer régulièrement peut représenter une dépense mensuelle de 60 à 100 €, comparable à la fréquentation d'une salle de sport,
- le golf dispose d'un parcours spécifique pour les débutants.

Si elle s'est faite discrète ces dernières années, le temps que soient redessinés ses parcours impactés par le tracé de la LGV, l'association du golf, présidée par Jean-Pierre Schneider, est repartie à la conquête de nouveaux pratiquants et adhérents, qu'ils s'agissent de joueurs individuels, de familles ou de groupes, à travers les comités d'entreprise notamment.

Récemment, sur le square de Boston, l'association avait installé une structure gonflable pour promouvoir de façon ludique et décalée la pratique de cette discipline sportive qui peut convenir à beaucoup de gens. Au début du printemps, l'association a participé à l'opération nationale « Tous au golf », proposant des initiations gratuites avec ses moniteurs diplômés. Cet été, elle peut organiser des stages à la demande.

Initiation gratuite sur réservation

Si vous avez toujours rêvé de pratiquer ce sport sans jamais avoir osé franchir le pas, il y a un moment idéal pour cela : « *Le premier dimanche de chaque mois, sur réservation, nous proposons une initiation gratuite et une présentation du golf : démonstration de swing, découverte des installations, explications des règles. Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, nous avons un forfait initiation qui comprend les cours, les licences et une utilisation gratuite de notre parcours école* », expliquent Marie-Christine Paliès et Soazick Lacire.

Comme toute association sportive, le golf de Laval a son école (notre photo) où l'on peut entrer dès l'âge de 6 ou 7 ans. Elle est ouverte le mercredi et le samedi : « *Les enfants ont accès aux parcours et nous leur prêtons le matériel.* » Sport de plein air s'il en est, sport de

souplesse, de coordination et de concentration où la force n'est pas nécessaire, sport d'humilité et de patience aussi, le golf est une activité que l'on peut pratiquer à tout âge et jusqu'à fort tard (les retraités sont très nombreux), et où toutes les générations peuvent jouer ensemble. Chacun peut choisir entre pratique épisodique ou assidue, entre loisirs et compétition, entre parcours solitaire ou convivial.

Jouer au golf est aussi une façon plaisante d'effectuer ces marches à bonne allure que nous conseillent nos médecins. Et sur le site vallonné de la Chabossière à Changé, dominant la Vallée de la Mayenne, la « promenade » est belle...

Golfy

Le golf de Laval a rejoint le réseau Golfy. Si vous devenez membre du club, vous bénéficierez de remises sur les autres golfs du réseau dans toute la France.

Écophyto

L'association du golf de la Mayenne attache une importance particulière au respect de l'environnement. Elle a adopté le plan Écophyto (issu du Grenelle de l'environnement) pour réduire au maximum l'utilisation des pesticides dans l'entretien de ses parcours. La collecte et le tri des déchets font l'objet d'une attention particulière, ainsi que la gestion de l'eau.

**Renseignements : 02 43 53 16 03.
www.laval53-golf.com**

*Le nom officiel de l'association est : Association du Golf-club du Pays de Laval et du Département de la Mayenne.



Le golf de l'agglomération : 82 hectares vallonnés sur la vallée de la Mayenne.



L'actu de l'Office de Tourisme



À chacun sa croisière, sur le Vallis Guidonis

Le Vallis Guidonis, le beau bateau promenade de Laval Agglomération continue d'élargir la gamme de ses prestations.

Les groupes de visiteurs, venus de toute la région et au-delà, connaissent bien l'escale lavalloise. Comme eux, faites-vous plaisir et profitez de l'été pour découvrir le charme des croisières sur la Mayenne.

Avec les « Croisières gourmandes », composez votre menu : croisière bistro autour d'une assiette gourmande, d'un verre et de beaucoup de convivialité, croisière concert avec des groupes locaux (jazz, chanson) et une bière du cru le samedi soir, croisière brunch du dimanche midi, croisière La Table Ronde qui vous emmène déjeuner à la terrasse d'un restaurant.

À retenir, la croisière dîner du 14 juillet qui vous permettra d'admirer le feu d'artifice depuis la rivière. Sans oublier les « classiques » croisières déjeuner ou, en soirée, croisières dîner cabaret ou dîner romantique.

Des croisières découvertes

Cet été, le Vallis Guidonis a ajouté à ses croisières promenades en amont et/ou en aval, trois croisières découvertes :

- la croisière pique-nique (amenez votre repas) avec une escale sous les ombrages du parc des Ondines à Changé,
- la croisière Lactopole, avec la visite du plus grand musée laitier du monde suivie d'une dégustation de fromages,
- la croisière Bateau-lavoir qui vous invite à la visite guidée du Saint-Julien, fleuron du patrimoine lavallois récemment restauré et remis à l'eau.

Toutes ces croisières sont proposées à des dates précises, renseignez-vous : 02 43 49 45 26, 02 43 53 31 01.



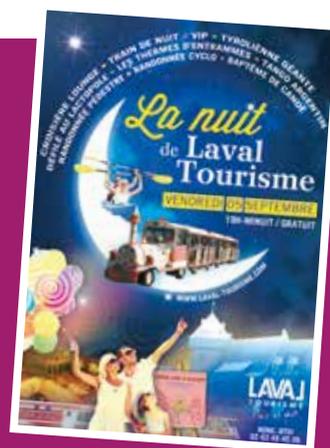
Autres plaisirs d'eau

À la halte fluviale de Laval Tourisme (sous le viaduc), vous pouvez louer des bateaux à moteur sans permis, des bateaux électriques, des vélos nautiques, des pédalos. Locations également de bateaux à moteur sans permis à la halte fluviale d'Entrammes (près de l'abbaye du Port-du-Salut), de canoës-kayaks à la base de Laval (181 rue de la Filature) et de barques ou de canoës au Bois, parc d'activités nature à Forcé. Toutes les informations dans le guide « Les rendez-vous de l'été » de l'Office de Tourisme.

Nouveau : la Nuit de Laval Tourisme

Vendredi 5 septembre, Laval Tourisme et les prestataires touristiques termineront leur saison estivale par une Nuit Exceptionnelle ! Ce soir-là, vous aurez la possibilité de profiter en « mode nuit » des activités et animations touristiques habituellement proposées le jour : une croisière lounge, un défilé prêt à manger, un train de nuit, une tyrolienne by night et beaucoup d'autres rendez-vous qui vous séduiront. Cette soirée festive est gratuite. Le programme complet sur :

www.laval-tourisme.com





Tourisme

La Face des Etoiles à Laval

Organisé par la Ville de Laval, ce festival estival vous propose :

le mardi à 20h30, une visite spectacle du patrimoine,

le mercredi à 21h, un spectacle des arts du cirque et des arts de la rue, sur le plateau sportif du lycée Ambroise-Paré, le jeudi à la tombée de la nuit, un cinéma de plein air dans les quartiers,

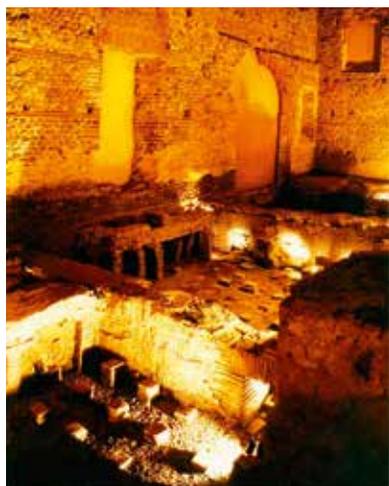
le vendredi à 21h, un concert dans la cour du Vieux-Château.

Gratuit, programme complet disponible à l'office de tourisme.

Les thermes d'Entrammes

Les thermes gallo-romains (place de l'Église) ont fait l'objet ces dernières années d'aménagements pour mieux accueillir les visiteurs. Ce trésor du patrimoine se dévoile au fil d'une visite remarquablement mise en lumière.

Du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 13h30 à 18h30. Gratuit pour les moins de 6 ans.



Chaque semaine, le patrimoine autrement



> VISITES SPECTACLES LE MARDI

Chaque mardi à 15h30 (8 juillet – 26 août) : « Au château, les murs ont des oreilles ».

Mardis 22 juillet, 5 et 19 août à 20h30 : « Sur les traces de François Pyrard, marchand et aventurier ». Place des Quatre-Docteurs-Bucquet.

Mardis 29 juillet, 12 et 26 août à 20h30 : « Le voyage immobile, Alain Gerbault, d'une guerre à l'autre ». Place des Quatre-Docteurs-Bucquet.

> VILLE RÉELLE, CITÉ VIRTUELLE

Chaque vendredi à 17h (11 juillet - 29 août) : Laval de place en place, un circuit en Réalité Augmentée (se munir d'une tablette ou d'un smartphone).

Chaque samedi et dimanche à 17h (1^{er} juillet – 31 août) : Laval et sa machine à remonter le temps.

> VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Chaque matin à 11h (8 juillet – 30 août), du mardi au samedi : Laval à l'essentiel.

Chaque jeudi à 17h (10 juillet – 28 août) : L'envers du décor.

Chaque mercredi à 13h15 (9 juillet – 27 août) : Café d'histoires.

Chaque vendredi à 18h30 (18 juillet – 22 août) : Apéritif d'aventures.

Toutes ces visites sont gratuites. Renseignements pratiques à Laval Tourisme, 02 43 49 46 46.

Votre agenda de l'été

JUILLET

Vendredi 4 : Laval à l'heure américaine, de 17h à 23h, place du Jet d'Eau avec danses country, cheerleaders, football américain, lottery, concerts...

Samedi 5 : fête de la Saint-Berthevin au quartier du Lac, restauration, bal populaire, feu d'artifice.

Mercredi 9 : cinéma de plein air à Forcé.

Jedi 10 : les Estivales à Ahuillé.

Dimanche 13 : feu d'artifice à Bonchamp et L'Huisserie.

Lundi 14 : feu d'artifice à Laval.

Mercredi 16 : « L'Étourdi », spectacle des Nuits de la Mayenne à L'Huisserie, place du Maine. **Billetterie à l'office de tourisme : 02 43 49 45 26.**

Mardi 22 : cinéma de plein air à Montigné-le-Brillant.

Jedi 24 : « La Bande du Tabou », spectacle des Nuits de la Mayenne à Laval, lycée Ambroise-Paré. **Billetterie à l'office de tourisme : 02 43 49 45 26.**

Vendredi 25 : les Estivales à Soulgé-sur-Ouette.

Du 26 au 28 : week-end en fête à

Changé, vide-greniers, arts de la rue, soirée moules-frites, pétanque, orchestre, fête foraine, feu d'artifice...

Mardi 29 : « Le Siphon », spectacle des Nuits de la Mayenne à Saint-Berthevin, entreprise Gruau. **Billetterie à l'office de tourisme : 02 43 49 45 26.**

Jedi 31 : cinéma de plein air à Laval : « Zarafa ».

AOÛT

Vendredi 1^{er} : les Estivales à Saint-Germain-le-Fouilloux.

Samedi 2 : « Le Lavoir », spectacle des



Les Estivales

Ces soirées conviviales et gratuites (hors restauration) dans le Pays de Laval sont organisées avec le soutien de Laval Agglomération.

- > **Judi 10 juillet à Ahuillé, à partir de 19h30**, place de la Mairie avec Feedback (reprises pop rock) et Les Colporteurs (chanson festive française).
- > **Vendredi 25 juillet à Soulgé-sur-Ouette, à partir de 19h**, derrière la mairie, avec Erwan Mellec and the Jazz Cats (jazz funk) et Les Passagers du Gawenn (musique celtique).

- > **Vendredi 1^{er} août, à Saint-Germain-le-Fouilloux, à partir de 19h**, place de l'église avec le spectacle du centre de loisirs Saint-Germain / Saint Jean et Pierrot Jumelais (animateur imitateur).
- > **Vendredi 29 août, à Louverné, à partir de 19h**, patio près de la mairie, avec un concert jeune public et, en soirée, Ministère Magouille et Fatras.

Nuits de la Mayenne à Bonchamp, manoir du Plessis-Guilleux. **Billetterie à l'office de tourisme : 02 43 49 45 26.**

Du 4 au 7 : Mayenne Liberty Festival à Laval, pour le 70^e anniversaire de la Libération, défilé de troupes à pied, convois de véhicules et de blindés, concert années 40...

Mercredi 27 : cinéma de plein air en soirée à Montflours.

Vendredi 29 : les Estivales à Louverné.

Dimanche 31 : vide-greniers à Bonchamp-lès-Laval.

SEPTEMBRE

Dimanche 7 : vide-greniers à Nuillé-sur-Vicoin, Soulgé-sur-Ouette.

Dimanche 14 : vide-greniers à Ahuillé, Argentré, Laval, Loiron, Port-Brillet.

Du 17 au 21 septembre : Festival Le Chainon Manquant à Laval et Changé, festival de la jeune création alliant théâtre, danse, cirque, chanson, musique, spectacles jeune public, arts de la rue...

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées du patrimoine, **programme complet sur www.laval-tourisme.com**

Pour les P'tit GIBUS

« La monnaie au temps des Romains », « Petit maître beurrier », « Apprenti fromager », « Raconte-moi les artisans du Moyen Âge », des sorties sur la rivière avec le Centre d'initiation à la nature, ce sont les ateliers et activités proposées pendant l'été aux enfants. Pour tout savoir, téléchargez sur :

www.laval-tourisme.com

le journal « Le P'tit GIBUS » qui présente toutes ces activités : sorties, spectacles, loisirs, animations, visites...

Deux sites de pleine nature

Les habitants des communes de Laval Agglomération ont la chance de disposer de deux sites de pleine nature, très différents, complémentaires, où l'on peut, en famille, pratiquer de nombreux sports et loisirs ou simplement, se rapprocher de la nature...



EchOlogia

(Bas Barbé à Louverné). Ouvert tous les jours - Chasse au trésor, parcours nature, tir à l'arc, nombreuses animations...
Entrée site : Adultes 6 € - Enfants de 2 à 12 ans et personnes à mobilité réduite : 4 €. www.echologia.fr

Le Bois

(parc d'activités nature), l'Orbière à Forcé. Ouvert tous les jours : accrobranche, poneys, barques, course d'orientation...

www.lebois-mayenne.com
office.tourisme@agallo-laval.fr

ON EN PARLE :



> **Flashez ce code et retrouvez la plaquette été de Laval Tourisme.**

CROISIÈRE LOUNGE • TRAIN DE NUIT • VIP • TYROLIENNE GÉANTE
DÉFILÉ AU LACTOPOLE • LES THERMES D'ENTRAMMES • TANGO ARGENTIN
RANDONNÉE PÉDESTRE • RANDONNÉE CYCLO • BAPTÊME DE CANOË

La nuit de Laval Tourisme

VENDREDI 05 SEPTEMBRE

19H-MINUIT / GRATUIT

WWW.LAVAL-TOURISME.COM



Défilé prêt à manger
LA CITÉ DU LAIT
LACTOPOLE



LAVAJ
TOURISME
Plein les yeux

RENS. OTSI
02 43 49 45 26